

CAPUCINS CONTRE FRANCISCAINS

La donation d'Ursule Schlessinger d'une maison à Neuwiller en août 1736 en vue d'y établir un hospice ne fut pas du goût de tout le monde.

En 1731, le Chapitre de Neuwiller avait fait appel aux Capucins de Phalsbourg pour pallier à la faiblesse du nombre de conversions obtenues par les chanoines dont peu parlaient la langue allemande. Le Chapitre se proposait de loger ses hôtes dans l'ancien bâtiment des moines à charge pour eux de dire deux messes par jour et de ramener quelques brebis égarées dans le giron de l'Eglise.

Le geste d'Ursule Schlessinger contraria ce projet en amenant sur place une concurrence malvenue. Aussi, le Gardien du couvent capucin n'hésita-t-il pas à prendre sa plume le 25 septembre 1736 pour adresser au Prince de Hessen-Darmstadt les lignes suivantes : *« Représente humblement le gardien des capucins du couvent de Phalsbourg, qu'ayant appris que les R.P. Récollets de Saverne voulaient, contre l'intention du Roi qui ne souhaite plus de nouveaux établissements au préjudice des autres couvent établis, s'établir à Neuwiller, juridiction de V.A.S. sans être demandés par la communauté à laquelle elle serait fort à charge et préjudiciable au couvent du suppliant. Ce concédé, plaise à V.A.S. de ne pas permettre ce nouveau établissement et feront des vœux au seigneur pour la conservation de V.A.S. »*

Cette initiative parvint bien entendu aux oreilles du cardinal de Rohan qui, par l'intermédiaire de l'évêque de Paros, son vicaire général, se déclara *« surpris d'une pareille démarche »*. Il indiqua que *« le motif allégué par les Capucins est non seulement sordide mais nullement fondé. Quel est leur droit de quêter à Neuwiller et quel est leur droit d'empêcher les Récollets d'y quêter aussi ? Tous les deux couvents, celui de Saverne et celui de Phalsbourg, font la quête à Neuwiller, mais ni l'un ni l'autre n'a un droit réel de quêter, mais seulement une permission révocable quand les supérieurs le jugeront à propos... »* Le cardinal ne s'en tint pas à cette missive : il lava aussi copieusement la tête du Gardien du couvent de Phalsbourg et suspendit les 66 religieux de l'audition des confessions, les obligeant ensuite à supplier sa clémence pour le désordre causé.

Cette tentative de sabotage du projet avait donc échoué et la construction de l'hospice des Franciscains sera terminée en 1738.

ADBR 17J139



Note : En 1739, les Franciscains ajoutèrent une petite église à leur hospice. Après la Révolution, l'édifice cultuel tomba entre des mains privées. Son nouveau propriétaire la transforma en maison d'habitation. Sur cette photo, on devine encore l'ancienne destination du bâtiment.

L'ancien hospice des Franciscains fut démoli en 1975 pour permettre la construction d'une nouvelle école élémentaire. Il avait servi d'école de filles et de salle d'asile (ancienne appellation des écoles maternelles)